

FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE PAR DES INSTITUTIONS FINANCIERES : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES - CAS DE LACOOPEC / KAVUMU ET PAIDEK DE KATANA

Fidèle MATITI LUKWESA, Damien MANEGABE KATULANYA, and Jacques FERUZI TCHEUPE

Faculté des sciences économiques et de gestion, ULGL/BUKAVU, RD Congo

Copyright © 2016 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: In this article we describe the agricultural financing by financial institutions in order to ensure the lives of farmers in rural areas. The financing of the agricultural sector followed different trends from the 2nd century to today. The first financial aid for farmers came from the States which were to intervene to support the sector according to the Keynesian principle.

The states supported agriculture through credit institutions such as agricultural and development banks of traditional financial system. Indeed, agriculture is a major economic sector in developing countries. Three out of four poor people live in rural areas and most of them depend on agriculture. Agriculture for Development, Development Report in the world, World Bank, 2008

Since some time, some MFIs are based in rural areas to support the agricultural sector through agricultural credit, sometimes not well understood and disapproved by the rural population. Although the agricultural credit is an indispensable means for promoting agriculture and rural development, this situation is a source of reluctance and demotivation for MFIs because over 90% of loans granted by MFIs are oriented to trade business forgetting the agricultural sector which is principal in rural areas.

KEYWORDS: Agricultural financing, rural areas, financial Institution, agricultural sector.

RESUME: Dans ce présent article nous décrivons le financement agricole par des institutions financières afin d'assurer la vie des agriculteurs en milieux ruraux. Le financement du secteur agricole a suivi différentes tendances du 2^e siècle jusqu'à nos jours. Les premières aides de financement pour les agriculteurs sont venues des Etats qui suivant le principe du keynésianisme sont intervenus pour soutenir les acteurs du secteur.

Les Etats subventionnaient l'agriculture via les institutions de crédits telles que les banques agricoles et les banques de développement système financier classique. En effet, l'agriculture représente un secteur économique majeur dans les pays du Sud. Trois personnes pauvres sur quatre vivent en zone rurale et la majorité des ruraux dépendent de l'agriculture. L'agriculture au service du développement, Rapport sur le développement dans le monde, Banque Mondiale, 2008.

Depuis peu de temps, quelques IMF se ruralisent dans la zone pour un appui au secteur agricole à travers le crédit agricole, parfois non compris et mal perçu par les populations rurales. Bien que le crédit agricole soit un outil indispensable pour la promotion agricole et le développement rural, cette situation est source de réticence et désintéressement des IMF au point que plus de 90% des crédits octroyés par les IMF, même celles installées en milieu rural sont orientés vers les activités commerciales oubliant l'agriculture.

MOTS-CLEFS: Financement agricole, milieu rural, institution financière, secteur agricole.

1 INTRODUCTION

En RDC en général et dans la province du Sud-Kivu en particulier, les guerres en répétition ont conduit à la dégradation du tissu socio-économique. Il a fallu recourir aux coopératives et institutions de micro finance pour intervenir en faveur des

couches de la population oubliées en leur octroyant des crédits en faveur des couches de la population oubliées en leur octroyant des crédits afin de suppléer à leurs AGR (Activités Génératrices des Revenus).

Le rôle de la micro finance est de permettre aux exclus de la financiarisation d'accéder aux crédits. En tout cas, c'est ce que les premiers promoteurs de la micro finance sur la scène internationale, Monsieur M. YUNUS ou HERNANDO de SOTO, poursuivaient comme objectif : permettre aux populations marginalisées d'avoir accès aux services financiers, mais, malheureusement la micro finance ne semble pas se développer dans les milieux ruraux. Depuis des décennies, le secteur agricole et rural stagne faute des moyens à la mesure de ses ambitions. Le sous financement chronique de ce secteur maintient près de 70% de la population congolaise dans la pauvreté absolue et la faim sévère M. YUNUS et alii, vers un monde sans pauvre, Paris, JC Lattés, 1997:20. Selon les experts, l'agriculture reste le principal secteur de l'économie congolaise représentant 57,9% du produit intérieur brut.

Dans notre pays, plus de 80% de la population vit dans les zones rurales enclavées où l'agriculture constitue la source principale de milliers des ménages agricoles. Cependant, cette agriculture demeure traditionnelle suite au désengagement du pouvoir public quant à ce qui est de son financement.

Depuis peu de temps, quelques IMF se ruralisent dans la zone pour un appui au secteur agricole à travers le crédit agricole, parfois non compris et mal perçu par les populations rurales. Bien que le crédit agricole soit un outil indispensable pour la promotion agricole et le développement rural, cette situation est source de réticence et désintéressement des IMF au point que plus de 90% des crédits octroyés par les IMF, même celles installées en milieu rural sont orientés vers les activités commerciales oubliant l'agriculture. MERIAM BELGITH, la gestion des risques de crédits en micro finance par le crédit scoring, cas pratique. Edar-Arabe (en France) Carthage, 2008 – 2009, P48

Au vue de tout ce qui précède, les IMF et Coopéc devraient nécessairement orienter leur attention vers les membres/clients qui exercent les activités agricoles en vue de les suppléer pour satisfaire tant soit peu leurs besoins en financement.

Eu égard à ce qui précède, notre réflexion s'est axée sur deux questions pertinentes pouvant nous guider tout au long de notre travail de recherche :

Eu égard à ce qui précède, notre réflexion s'est axée sur deux questions pertinentes pouvant nous guider tout au long de notre travail de recherche :

QUESTIONS PRINCIPALES DE LA RECHERCHE

- Quelle est la pertinence du financement du secteur agricole par les institutions financières auprès des membres exerçant les activités agricoles ?
- Pourquoi les IMF sont – elles réticentes et se désintéressent à financer le secteur agricole ?

2 HYPOTHESE DE RECHERCHE

D'après M. GRAWITZ, l'hypothèse se définit comme étant un ensemble de propositions des réponses à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs même plus ou moins précis, elle aide à sélectionner ces faits observés. GRAWITZ (2002 : 247)

En guise des questions posées dans la problématique, notre hypothèse est formulée de la manière suivante :

- Le financement du secteur agricole par les IMFS serait viable ment économique et favoriserait l'émergence des producteurs sollicitant les crédits agricoles ;
- La réticence et le désintéressement des IMF à financer l'agriculture seraient dus aux risques liés à ce secteur.

3 APPROCHE METHODOLOGIQUE

La présente étude porte sur le financement du secteur agricole des institutions financières qui est en perte de valeur puis en prolifération des Coopératives, puis une étude comparative s'en est suivie. Toutefois, pour bien mener cette étude, un questionnaire a été soumis à un échantillon de 170 individus que nous estimons représentatif par rapport à un effectif total de 250 personnes. Cette population est composée des membres bénéficiaires des crédits (Groupes solidaires des agriculteurs du groupement de Bugorhe, chefferie KABARE. Pour vérifier notre hypothèse, nous avons recouru

principalement à la méthode quantitative dans le but de la collecte des données, l'analyse et l'interprétation des observations ou données relatives à un phénomène et susceptible d'être caractérisée par un nombre. Celle-ci a été appuyée par techniques d'interview directe, échantillonnage et de compulsions documentaires à notre disposition.

4 PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Notre échantillon est tiré sur une partie de la population d'activité sectorielle agricole et micro finance. Il s'agit d'un échantillon aléatoire dont chaque élément de cette population a une probabilité connue et non nulle de faire partie de ce dernier. Celui-ci provient soit du secteur agricole, soit des institutions financières représentées par la variable, celle de la Coopérative Nyawera/Kavumuet PAIDEK/Katana tout s'illustrant par le secteur d'activité et les montants de crédits accordés.

4.1 ANALYSE DU SECTEUR AGRICOLE

Sur base des données récoltées sur terrain, le tableau ci-dessous illustre la localisation par, le volume de crédits accordés par secteur d'activité et les montants.

Tableau 1. Répartition des enquêtés selon la localisation dans le groupement de Bugorhe

Localité	Effectif	%
Kamakombe	15	8,82
Nyamakana	35	20,58
Mbayo	15	8,82
Buhandahanda	90	52,94
Cegera	15	8,82
Total	170	100

De ce tableau la répartition porte sur la localisation de groupement de Bugorhe dont la localité de Buhandahanda a un effectif de 52,94% des membres bénéficiaires des crédits agricoles, car c'est un milieu favorable à l'agriculture et dont la majorité de la population est cultivatrice.

Comme on peut le constater dans ce tableau n°1, 170 membres bénéficiaires sont constitués de notre échantillon d'étude, à travers les différentes localités ou villages du groupement de Bugorhe, nous avons fait leur choix selon les localités pour plus d'approbation dont sont repartis comme suit :

- Kamakombe 15 membres
- Nyamakana 35 membres
- Mbayo 15 membres
- Buhandahanda 90 membres
- Cegera : 15 membres

Total 170 personnes

Tableau 2. Répartition des crédits accordés à la Coopec Nyawera /Kavumu

Année	2012			2013			2014		
	Nombre	Montant en USD	%	Nombre	Montant en USD	%	Nombre	Montant en USD	%
Habitat	42	50440	8,72	54	62400	13,1	64	8200	1,53
Petit commerce	74	150.000	26,02	82	1700	0,35	91	19500	3,59
Mkopo kazi	140	25000	43,3	150	254500	53,8	180	290.500	59,8
Agri-élevage	15	5600	0,9	14	5700	1,20	13	65000	12,19
Besoin social	170	27445	16,1	210	28450	6,01	240	30400	5,69
cautions solidaire	270	92835	4,76	280	120200	25,42	310	125500	22,9
Total	711	576320		790	472960	100	989	5342000	100

Ce tableau montre la répartition des crédits selon le secteur d'activité, il fait ressortir la prédominance des crédits agri-élevage, en 2012 de 5600 usd soit 0,9% , en 2013 est de 5700 usd soit 1,20% et 2014 de 6500 usd soit 12,19 %. Ainsi la Coopérative Nyawera/Kavumu présente une faible proportion des crédits agri-élevage par rapport au PAIDEK/Katana

Tableau 3. Répartition des crédits accordés par PAIDEK / KATANA

Année	2012			2013			2014		
	Nombre	Montant en USD	%	Nombre	Montant en USD	%	Nombre	Montant en USD	%
Habitat	52	6000	1,13	44	140400	43,01	74	7200	4,31
Petit commerce	82	185.000	34,82	62	20000	6,13	91	25000	15,95
Mkopo kazi	120	20000	3,76	100	15200	4,66	170	20000	11,96
Agri-élevage	90	7500	1,41	200	15300	4,69	350	45000	26,91
Besoin social	120	250000	47,05	110	25299	7,75	150	28000	16,75
cautions solidaire	120	62850	11,83	50	110200	33,76	110	42000	25,11
Total	584	531350	100	566	326399	100	945	167200	100

Source : Nos investigations sur le terrain.

Par contre le secteur agri-élevage présente un accroissement significatif, en 2012, 90 crédits accordés de 7500usd, soit 1,41% en 2013, 200 crédits agri-élevage de 15300usd soit 4,69% en 2014, 350 crédits agri-élevage de 4500 usd soit 26,91%. Cette micro finance focalise davantage son attention aux crédits agri-élevage pour le développement des bénéficiaires agriculteurs et les éleveurs. Le secteur agricole doit être nécessairement financé et soutenu par les institutions financières pour sa viabilité et sa pérennisation, il en découle que l'apport de micro finance touche directement le secteur productif de l'économie ; celle-ci comprend l'agriculture, le petit commerce, l'artisan

Tableau 4. Effectif des crédits agri-élevage

Période	CoopceNyawera/Kavumu	Paidek/ Katana	Total
2012	14	90	104
2013	15	200	215
2014	13	350	363
Totaux	42	640	682

Source : CoopceNyawera/Kavumu et Paidek/Katana, 2012, 2013 et 2014

Au cours de ces trois années d'activité, PAIDEK/ Katana a octroyés des crédits agri-élevage 640 agriculteurs et éleveurs confondus. Par contre la Coopce Nyawera /Kavumu a pu servir respectivement 42, suite à la réticence qu'affiche cette Coopérative pour la non maîtrise à l'évaluation des activités de l'emprunteur et aussi aux aléas et risques que renferme ce secteur.

Tableau N° 5: Total cumulé de volume crédit accordé par les membres du GAMF par secteur en 2014

N°	ACTIVITES	VOLUME DE CREDIT (en dollars US)	%
1.	AGRICULTURE ET ELEVAGE	223440,1	1,9
2.	ARTISANAT ET PRODUCTION	177883,1	1,51
3.	COMMERCE CLASSIQUE	5136350	43,51
4.	PETIT COMMERCE	4905317,14	41,76
5.	AUTRES SERVICES	1333551,4	11,36
TOTAL		11776541,74	100

Source : GAMF, bulletin AKIBA, N° 002 juin 2008

Pourtant, plusieurs faits probants motivent l'observance d'une attention particulière en faveur du secteur agricole pour ce qui concerne le financement. Il s'agit notamment :

4.1.1 MOTIVATION EN FAVEUR DU FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

4.1.1.1 LE CONTEXTE

L'analyse du contexte de la province du Sud Kivu permet de déceler des facteurs de motivation en faveur du financement du secteur agricole. Il s'agit entre autres :

- la reprise de la coopération entre la République Démocratique du Congo et les Institutions de Bretten Words (FMI et BM);
- l'annonce de la crise alimentaire mondiale et l'engagement des Etats à y faire face ;
- la problématique de réchauffement climatique et la perception des manifestations des perturbations climatiques au Sud Kivu;
- Les calamités (mosaïque africaine du manioc, le cosmopolites sordidus pour le bananier), sachant que le manioc et le bananier constituent les principales cultures vivrières pour la population du Sud Kivu (la première pour les territoires de Mwenga, Shabunda, Uvira et Fizi ; et la seconde pour les territoires de Walungu, Kabare, Kalehe et Idjwi)
- La décision des plusieurs pays exportateurs des produits agricoles vivriers d'affecter une bonne partie de leur production agricole vivrière (notamment le riz, la canne à sucre, le soja,...) à la fabrication du bio-carburant afin de faire face à la montée du prix du pétro-carburant.
- L'effervescence au Sud Kivu des acteurs financiers et des systèmes financiers décentralisés ;
- La guerre a conduit à la perturbation des activités agricoles causant ainsi la destruction des champs et la perte des intrants agricoles.
- La nécessité pour les agricultures familiales au Sud Kivu de s'intensifier, de se moderniser, de financer l'innovation technique et organisationnelle afin de faire face à la mondialisation et à la croissance démographique.
- L'attribution de concession minière (118 titres miniers accordés). L'exploitation effective de ces concessions minières va réduire sensiblement les espaces de culture mais également priver le secteur agricole d'une partie de sa main d'oeuvre.

4.1.1.2 LES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT

La province du Sud Kivu a en face d'elle tout un éventail d'opportunités duquel on peut citer :

- le démarrage, depuis 2007, du programme d'Appui au Secteur de Micro finance en République Démocratique du Congo, en sigle PASMIF-RDC, dont l'objectif est d'appuyer l'élaboration d'une stratégie nationale de micro finance par la mise en place des cadres de concertation adaptés ; de développer un cadre économique, légal, réglementaire pour sécuriser le secteur ; et de développer une offre pérenne assurée par les IMF professionnelles, viables et bien structurées.
- la reprise de la coopération entre la République Démocratique du Congo et les Institutions de Bretten Words (FMI et BM);
- L'institution du Fonds de promotion de la Microfinance (FPM).
- La prise au sérieux par l'Etat congolais des menaces d'une crise alimentaire mondiale et son engagement à y faire face en allouant plus de budget au secteur agricole.
- L'existence au Sud Kivu des acteurs financiers et des systèmes financiers décentralisés qui appuient minime soit - il le secteur agricole.
- La reprise, bien que timide, des activités des institutions bancaires en province du Sud Kivu
- Effervescence des institutions financières décentralisées (COOPEC et IMF) au Sud Kivu.

4.1.1.3 PREDOMINANCE DU SECTEUR AGRICOLE PAR LES AGRICULTEURS (AGRICULTURE FAMILIALE)

La production agricole (vivrière, maraîchère, fruitière et industrielle) du Sud Kivu est entre les mains des exploitations de prédominance traditionnelle, familiale, et de petite taille (les ménages).

Tableau N°6: Ménages agricoles au Sud Kivu de 2001 à 2006

CULTURES	2012	2013	2014	2015	Vivrières Tuber. Fécul
451227	330416	402771		655713	- Manioc
29509	186646	200640		257091	- P. Douce
190889	17785	23198		43519	- P. de terre
269613	153619	266448		344773	- Banane
60776	63871	66699		67612	- Colocase
18283	23014	22337		26219	- Igname
					Légumineuse
142446	91417	155066		254009	- Arachide
338045	280064	320653		503358	- Haricot
12218	7603	12338		4103	- Petits pois
34483	31436	32099		38703	- Soja
					Céréales
369413	272635	378170		524271	- Maïs
74782	18774	21289	236712	70926	- Paddy
182955	167729	181625		199485	- Sorgho
121	129	198		198	- Eleusine
5621	5481	31888		14619	- Courge
					Maraichères
15503	25064	7127		20735	- Légume feuille
13500	18302	9818		18551	- Légume fruits
6824	9978	3242		14521	- Légume bulbe
2890	822	27		1495	- Légume racine
2003	-	260		260	- Autres légume
					Fruitière
16195	23795	1058		18219	- Agrumes
608	1338	520		1698	- Ananas
22037	43318	2436		70056	- Avocatier
2670	2246	851		35557	- Goyavier
37259	41755	1335		58460	- Manguier
342	3745	273		2773	- Autres fruits

Source: Analyse rapports division provinciale de l'agriculture au Sud Kivu, 2001 - 2005, et 2002 - 2006 Cultures industrielles

CULTURES	SECTEUR	Nombre de ménages agricoles (Effectif de planteurs)					
		2012	2013	2014	2005	2006	
Café arabica	Trad.	27349	22115	19326	19407	22039	19740
		50	67	81			73
Café robusta	Trad.	360	94	91		4227	4187
		-	-	-		5	5
Théier	Trad.	-	-	1	4	1	-
		1	1	3			4
Palmier à huile	Trad.	30277	9117	9129	18423	19483	19668
		29	-	-			409
Tabac	Trad.	8392	7870	6039	8086	8115	6330
		-	-	-			2000

Tournesol	Trad.	-	-	12026	12120	13290	15013
		-	-	-			-
Quinquina	Trad.	3112	2044	2344	2491	2242	2296
		-	137	137			155
Canne à sucre	Trad.	7073	6545	6519	6988	8148	7696
		-	-	-			-
Cotonnier	Trad.	187	-	85		69	-
		-	-	-		-	-
Totaquina	Trad.	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-

Source: Analyse rapports division provinciale de l'agriculture au Sud Kivu, 2012 - 2013, et 2014

Le concept d'une banque étatique de développement pour ce secteur ne s'est pas avéré durable. Pas plus que les politiques d'accompagnement monétaires et réglementaires n'ont favorisé le prêt rural. «Les trois formes d'interventions les plus néfastes sont des exigences excessives en matière de réserves, un volume important de programmes de crédit dirigé et des taux d'intérêts subventionnés ou plafonnés». En outre, comme l'a montré le travail de Michael Fiebig, les principaux éléments des dispositifs de réglementation bancaire ne conviennent pas, pour la plupart, au financement agricole.

4.1.2 ÉLÉMENTS D'UNE NOUVELLE APPROCHE

Comme l'indiquent les éléments présentés dans ce chapitre, l'échec des anciennes approches en a fait émerger de nouvelles. Dans une considérable mesure, ces nouvelles approches seront mises en œuvre par les ONG et le secteur privé, sans ingérence gouvernementale, mais les expériences du Bangladesh, de la Thaïlande et de l'Indonésie ont montré que les gouvernements peuvent jouer un rôle de soutien utile dans le microfinancement agricole. La principale question non-résolue est celle des mesures à prendre pour renforcer les mécanismes du financement agricole.

Il est également clair que des politiques macroéconomiques et de développement sectoriel favorables sont cruciaux pour la durabilité du financement agricole. La rentabilité de la production du secteur constitue une exigence élémentaire pour la viabilité des approches et des institutions financières du secteur.

De l'avis général, le nouvel ensemble de politiques visant à promouvoir le financement agricole comprend les principaux éléments suivants:

1. Un environnement juridique et réglementaire global adapté, surtout en matière de taux d'intérêts, de capacités de contrôle bancaire, de sécurisation des droits de propriété et de cadre législatif des contrats et des garanties. Parmi d'autres avantages, un tel cadre incitera des intermédiaires non-bancaires tels que les fournisseurs d'intrants et les agents de commercialisation, à prêter à l'agriculture.
2. Des subventions sélectives, limitées dans le temps, pour celles des institutions de micro financement et de financement rural qui font preuve d'une capacité de gestion suffisante et possédant des structures de gouvernance adéquates, afin de les aider à atteindre la durabilité et à cibler les populations pauvres.
3. L'accent sur la mobilisation de l'épargne par les institutions financières rurales, quelle que soit leur taille.
4. Le recours à de nouvelles techniques de prêt s'appuyant sur les garanties non matérielles, afin de permettre aux institutions financières rurales de toucher les ménages pauvres. Dans certains cas, ces techniques sont appliquées par des institutions traitant essentiellement avec les populations défavorisées et dans d'autres, par des unités spécialisées des banques commerciales.
5. Une plus grande attention aux problèmes de genres dans la conception des programmes de financement rural.
6. En matière de programmes d'assistance technique et de financement du secteur, davantage d'attention à la structure des institutions financières rurales, mettant l'accent sur les problèmes de gouvernance ainsi que, dans certains cas, sur le rôle des institutions de second degré. Création d'institutions de soutien telles que des 'centrales des risques' pour améliorer la qualité des informations financières.
7. L'accent sur la formation à la gestion financière des agriculteurs et des ménages ruraux.

Ces dernières années, les innovations ont principalement porté sur les **méthodes d'approche des ménages à faibles revenus**, en réponse à un besoin crucial de longue date que ne satisfaisait pas l'approche traditionnelle. Il convient de souligner que, en dépit des nombreux enseignements et des promesses de ces nouvelles approches, la finance rurale institutionnalisée ne traite encore qu'une infime partie des besoins existants. Il faut poursuivre le processus d'apprentissage et de mise en œuvre et adapter en permanence les expériences réussies dans les différents contextes.

Un nouvel élément prometteur que ce chapitre n'a pas encore abordé est **l'intérêt croissant des banques commerciales pour la micrfinance**. Certaines prêtent directement aux clients à faibles revenus (Centenary Bank en Ouganda, Multi-Credit Bank à Panama, Bancosol et Caja de Ahorro y Crédito Los Andes en Bolivie, Banco del Occidente au Honduras); d'autres possèdent des unités indépendantes ou semi-indépendantes chargées de ce type de prêts (Banco del Desarrollo au Chili, unité Desa de la Banque Rakyat Indonesia, programme d'entreprise sociale de la Bank of Nova Scotia au Guyana et Institute of Private Enterprise Development de la Demerara Bank au Guyana); d'autres encore prêtent aux microclients directement par l'intermédiaire d'ONG (Banco Wiese au Pérou). Il s'agit là d'une tendance dont la dynamique semble s'accélérer à mesure que les banques commerciales s'aperçoivent que les institutions de micro financement réussissent à capturer de nouveaux segments de marché.

La littérature a omis de souligner la nécessité d'adapter les cadres de la réglementation bancaire aux conditions spécifiques du financement rural. Il est aujourd'hui largement reconnu que les institutions de micro financement ont besoin d'un régime propre de régulation et de supervision. Ce qui ne l'est pas suffisamment, c'est que **les institutions bancaires agricoles et rurales, de micro financement ou autre, ont besoin elles aussi de leurs propres cadres réglementaires et de supervision**. De nombreux pays ont proposé ou voté des lois visant à mettre en place un régime réglementaire spécial pour le micro financement, mais pas pour le financement agricole. Les implications de ce besoin de refonte du cadre réglementaire sont développées plus loin.

4.1.3 CONTRAINTES AU FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

L'observance de réalités de terrain confrontées aux différentes théories et expériences sur le financement du secteur agricole nous permet de dégager un certain nombre d'obstacles auxquels l'on ferait face dans le financement du secteur agricole. Il s'agit notamment :

- La dispersion de la clientèle rurale;
- Le mauvais état de routes et surtout des routes de desserte agricole;
- la faible expérience des acteurs financiers dans le domaine de financement du secteur agricole; notamment, l'échéance de remboursement qui ne dépasse pas 6 mois et le fait de rembourser le crédit en tranches;
- Les risques relatifs à la production, au marché et au prix;
- Le risque de type « aléa moral » dans des milieux de crédit, il n'a que les clients en milieu rural confondent le crédit en un don puisque ce dernier constitue une innovation dans plusieurs territoires ;

- Au vu du niveau d'analphabétisme en milieu rural du Sud Kivu, il y a lieu de craindre pour les capacités de gestion de crédit de la part des populations rurales ainsi que de leurs capacités à montrer des projets bancables et de gérer avec efficacité et efficacie une exploitation agricole,
- Des pratiques culturelles inappropriées, Ceci pourrait influencer sur la production agricole et ainsi placer le paysan dans l'incapacité d'honorer à ses engagements ;
- Le changement climatique produisant des perturbations climatiques du calendrier agricole risquent de peser lourdement sur la production agricole et par conséquent sur la capacité pour les clients à rembourser le crédit ;
- Les calamités pour certaines cultures (mosaïque africaine du manioc, le cosmopolite sordidus pour le bananier) ;
- L'insécurité persistante en milieu rural,
- Le caractère saisonnier de l'agriculture. Dans la plupart de cas, les organisations de crédit admettent des modalités de remboursement qui ne cadre pas avec les réalités secteur agricole dans les institutions financières notamment les IMF et les Coopératives. Étant donné que ce secteur est sensible et constitue le fer de lance au développement socio économique. Il s'avère aussi nécessaire d'appuyer financièrement ce secteur, créer des systèmes financiers décentralisés, en amont modernisé et sécurisé le secteur agricole, améliorer l'adaptation de l'offre à la demande, mettre en harmonie la convergence publique à l'encadrement des IMF et les Associations. Une fois que tous ces éléments sont réunis celui-ci devient le Business agricole.

4.1.4 MECANISMES POUR RENTABILISER LE SECTEUR AGRICOLE

Cette section dégage l'essentiel de ce qui constitue l'émergence du secteur agricole dans les institutions financières notamment les IMF et les Coopératives. Etant donné que ce secteur est sensible et constitue le fer de lance au développement socio-économique. Il s'avère aussi nécessaire d'appuyer financièrement ce secteur, créer des systèmes financiers décentralisés, en amont modernisé et sécurisé le secteur agricole, améliorer l'adaptation de l'offre à la demande, mettre en harmonie la convergence publique à l'encadrement des IMF et les Associations. Une fois que tous ces éléments sont réunis celui-ci devient le Business agricole.

4.1.5 STRATEGIES DE FINANCEMENT DU SECTEUR AGRICOLE PAR LES IMF

a. Objectif

Plusieurs objectifs sont recherchés par les agriculteurs

- Augmenter la capacité de financement de la campagne agricole future grâce à l'utilisation de l'argent gagné dans l'exploitation
- Garder sa production pour l'autoconsommation
- Présenter une garantie pour accéder à un prêt
- Cette technique permet aux IMF d'assurer leurs prêts via les stocks entreposés par les agriculteurs

b. Etapes

Contact permanent avec les IMF et coopératives ou bailleurs de fonds qui pouvait renforcer les portefeuilles de Micro finance et garantir les crédits agricoles

c. Les auteurs impliqués

- Les ONG internationales et locales (IITA)
- Les agents de terrain
- Les agriculteurs ou paysans agricoles
- Le gouvernement

d. Canaux de la stratégie

- Les fonds disponible
- La situation de l'Etat
- Formation technique agricole
- Avantages de Financer les secteurs agricoles
 - Réduction des coûts opérationnels
 - L'amélioration du rendement grâce à l'accompagnement technique des ONG

Il est plus facile pour une ONG d'accompagner les paysans qui sont regroupés que les ménages, d'où un contrat tripartite entre IMF-ONG et organisations paysannes.

5 CONCLUSION

Ce travail se focalise sur le financement du secteur agricole par les institutions financières notamment la Coopec Nyawera/ Kavumu et PAIDEK/ Katana dont l'objectif est de montrer l'importance du financement de l'agriculture par les IMF en vue de la rendre un business tout en maîtrisant des risques liés à ce secteur.

En effet pendant la période sous étude, les crédits agri-élevage octroyés par la Coopec Nyawera /Kavumu représenté 12,19% alors que celui du PAIDEK/ Katana s'élève à 26,91%. Cette performance des crédits se justifie par l'accès au crédit agricole permettant aux agriculteurs et paysans de se développer et de diversifier d'autres activités génératrices des revenus. Par ailleurs la réticence et le désintéressement des IMF à financer l'agriculteur est dû à l'austérité à changer le crédit agricole, 52,94% soit 170 enquêtés, confirmant les causes de désintéressement du crédit agricole est lié aux risques de déformer le crédit agricole à d'autres faits et 17,6% soit 30 enquêtés mettent l'accent sur la rigueur des IMF à financer ce secteur, et aussi à des risques liés à ce secteur tels que : l'imposition du prix sur le marché et la perte de la fertilité des sols soit 58,82%

Au vu de ce qui précède, nous estimons que notre hypothèse de départ est vérifiée selon laquelle le financement du secteur agricole est viable ment économique sollicitant les crédits agricoles dans la mesure où le secteur financier appuiera et accompagnera les producteurs agricoles et constitue le Business agricole.

REFERENCES

- [1] ELISABETH COFFEY, *Le financement Agricole : Ajuster les Politique*, FAO, AFRIQUE, n° 2, JUIN 1998.
- [2] M. GRAWITZ, *Méthode de recherche en science sociales*, Dalloz, Paris, 2002, MERIAM BELGITH, *la gestion des risques de crédits en micro finance par le crédit scoring*, cas pratique. Edar-Arabe (en France) Carthage, 2008 – 2009 YUNUS et Ali, *vers un monde sans pauvre*, paris, JC Lattés, 1997
- [3] Rapport sur le développement dans le monde, L'agriculture au service du développement, Banque Mondiale, 2008
- [4] Rapport ministère des Affaires foncières, Environnement conservation de la Nature, Pêche' et foret, Sud Kivu, juin 2000.